

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 9 FEVRIER 2015



Délibération n° 2015-02-09-155

OBJET :

ELECTION DU PRESIDENT

EXPOSE DES MOTIFS,

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Kennedy, 1^{er} vice-président, conformément à l'article L 5211-1 et suivants du Code Général des collectivités territoriales.

Suite au décès de Monsieur Pierre Gosnat, Président de la communauté d'agglomération, il convient de procéder à l'installation d'un nouveau conseiller communautaire. Conformément à l'article L 273-10 du Code électoral, il y a lieu de compléter le conseil communautaire par le candidat de même sexe élu conseiller municipal suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu. Monsieur Jean-Claude Kennedy procède à l'installation de Monsieur Tariq Aït Amara, conseiller municipal d'Ivry-sur-Seine.

Monsieur Alain Audoubert, doyen d'âge parmi les conseillers communautaires, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du président.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-1 et suivants,
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération Seine-Amont adoptés par arrêté préfectoral en date du 17 septembre 2012,
- Vu la convocation adressée par le 1^{er} vice-président de la Communauté d'agglomération, conformément aux dispositions des articles L 2122-14, L 5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Président de séance invite le Conseil à procéder au scrutin secret, à l'élection du Président, conformément à l'article L 5211-1.

Nombre d'élus en exercice : 56

Nombre de votants : 55 - Blanc/nuls : 12 Suffrages exprimés : 43	
Candidats	Voix obtenues
M. Michel Leprêtre	43

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/02/2015

Publication : 18/02/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

CONSEIL COMMUNAUTAIRE



DU 9 FEVRIER 2015

Monsieur Michel Leprêtre
Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages,
a été proclamé Président de la Communauté d'agglomération Seine-Amont
et immédiatement installé.

Fait et délibéré en séance à Vitry sur Seine le 9 février 2015

Président de la Communauté d'agglomération
Seine-Amont

